

**MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT ET DU DÉVELOPPEMENT DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

**PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET DE
MISE À NIVEAU DES PME POUR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET
L'EMPLOI**

« TRANSFORME »

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

Projet : P178176

**Termes de référence relatifs au recrutement d'un
consultant (cabinet) chargé de la mission d'assistance
technique à la transformation numérique et à la
modernisation du système de production des statistiques
d'entreprises de l'INS en RDC**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans ses objectifs généraux, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a retenu le secteur des PME, qui contribue à la croissance économique, au développement régional, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Ce secteur emploie des personnes dans les zones rurales et urbaines et offre des possibilités économiques aux femmes et aux jeunes. En mai 2016, le Gouvernement a adopté une stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a sollicité et obtenu de l'Association internationale de développement (IDA) un crédit et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneurs et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle. L'objectif de développement de ce projet est d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.

Ce projet s'appuie sur les composantes suivantes :

Composante 1 : Soutenir les femmes entrepreneurs, la création des entreprises et les PME.

Cette composante permettra de professionnaliser les femmes entrepreneurs, d'élargir la réserve de nouvelles entreprises notamment celles créées par des femmes, et d'améliorer les performances des PME existantes en encourageant la modernisation et la mise à niveau technologique. Avec le temps, certains de ces entrepreneurs pourraient demander un financement auprès des institutions financières participantes (IFP) renforcées par la composante 2.

Composante 2 : Inclusion financière et accès durable au financement pour les femmes entrepreneurs.

Cette composante soutiendra l'inclusion financière et l'accès au financement pour les femmes entrepreneurs et les PME à travers : (i) le renforcement de l'infrastructure de crédit en RDC pour améliorer l'accès au crédit (en particulier pour les femmes entrepreneurs) ; (ii) le déblocage des financements pour les femmes entrepreneurs par le biais des garanties partielles des crédits ; (iii) l'élargissement de l'accès aux services financiers numériques notamment pour l'autonomisation économique des femmes.

Composante 3 : Développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat.

Cette composante contribuera à améliorer la durabilité des résultats en termes de survie et de croissance des entreprises en améliorant l'environnement commercial et en développant l'infrastructure partagée pour stimuler davantage l'adoption de technologies et faciliter l'accès aux marchés.

Composante 4 : Mise en œuvre du projet

Cette composante sera consacrée à la gestion du projet.

Composante 5 : CERC (Composante de réponse aux situations d'urgence).

L'approche pour le projet et la nature évolutive de ses interventions offrira la souplesse nécessaire pour en adapter la conception et l'ampleur au contexte national.

Le projet vise à : (i) soutenir la croissance de 15 000 MPME générant des revenus annuels supplémentaires ; (ii) créer 28 000 emplois au sein des MPME soutenues ; (iii) renforcer la capacité des MPME à faire face aux effets du changement climatique et à adopter des technologies adaptées ; (iv) apporter des formations techniques et comportementales ainsi qu'un mentorat à 42 750 bénéficiaires ; et (v) octroyer des subventions en nature à 13 250 MPME bénéficiaires. Il vise également à former 31 375 femmes entrepreneures à l'initiative personnelle, à faciliter l'accès de 30 000 personnes et MPME aux services financiers et à soutenir cinq réformes relatives au développement du secteur privé. Le projet est mis en œuvre sur cinq ans, de 2023 à 2027.

Cette mission couvre la sous-composante 3.2, relative au « Développement des capacités institutionnelles pour les réformes du secteur privé » afin de renforcer les institutions en charge de la promotion des investissements et du développement de l'entrepreneuriat. Elle financera l'assistance technique, le développement des capacités et l'achat d'équipements et de technologies pour soutenir les activités suivantes, qui seront sélectionnées sur la base de leurs synergies avec d'autres composantes du projet et suivant leur habilité à poursuivre la mise en œuvre notamment l'Institut national de la statistique.

JUSTIFICATION

L'Institut national de la statistique est l'organe officiel et central chargé de fédérer, d'élaborer et de diffuser des statistiques officielles du pays d'après l'Ordonnance n°78-397 du 03 octobre 1978 portant création et fonctionnement de l'INS et le Décret-loi n°09/45 du 03 décembre 2009 fixant les statuts d'un Etablissement public dénommé Institut national de la statistique (INS).

De par sa mission, l'INS, à travers ses services, a le rôle de produire des statistiques fiables, à jour et à temps réel pour permettre au Pays de disposer de bonnes statistiques pour l'élaboration des politiques publiques et la bonne planification de Développement du pays.

De manière spécifique, l'INS a un rôle de produire des statistiques d'entreprises pour suivre la santé économique du pays à travers les agrégats macroéconomiques, notamment, les emplois créés à travers la main d'œuvre, l'environnement, les indices à la production industrielle, les prix à la production, l'évolution des branches d'activités par secteur institutionnel, etc.

L'élaboration des statistiques d'entreprises constitue un élément fondamental pour apprécier un système structuré de production des données. Leur connaissance repose sur un système d'informations efficace qui s'articule autour des éléments clés suivants : l'administration du répertoire d'entreprises, la gestion des déclarations statistiques et fiscales (états financiers des entreprises), la production d'indicateurs de conjoncture sur le tissu industriel. La production et la gestion de statistiques d'entreprises sont une tâche permanente en perpétuelle évolution en raison du dynamisme des économies et de l'évolution des cadres méthodologiques internationaux de référence dans ce domaine. Toutes ces sources de données ont généralement un champ limité et sont plus ou moins bien gérées. Elles sont cependant très utiles pour compléter ou améliorer les informations venant des trois sources principales, notamment en ce qui concerne les adresses et l'activité principale qui sont parfois mal renseignées.

Historiquement, l'INS produit une liste des entreprises dont la première parution date juste après le premier Recensement Général des Entreprises (RGE) de 1982. Un comité

national de validation des statistiques d'entreprises a été mis en place, mais pour des raisons opérationnelles, il ne s'est jamais réuni. Ainsi, la production de ces statistiques a connu une longue période de léthargie.

En 2019, l'INS a réalisé un deuxième RGE, pour lequel, il fallait disposer d'une base de sondage et produire un répertoire national des statistiques d'entreprises à des fins statistiques. Tout le processus s'est réalisé, deux rapports sont disponibles, à savoir le rapport global et exécutif. La base des données des entreprises aussi bien informelles et formelles est disponible et une liste des entreprises formelles avec les différentes variables est disponible.

Cependant, en 2023, une collecte des sources administratives d'entreprise a été effectuée afin de mettre à jour la base de données du RGE 2019 du secteur moderne. En effet, plusieurs services producteurs de données administratives sur les entreprises formelles sont opérationnels en RDC. La Direction générale des impôts (DGI) est la principale source de ces données. Pour des raisons de complétude et de comparaison des données, on fait aussi les collectes auprès des autres sources, notamment le Guichet unique des entreprises (GUCE), le Comité Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC), la Fédération des entreprises du Congo (FEC), les tribunaux de commerce et les tribunaux de grande instance.

Au regard de la masse des données produites par ces services sectoriels, l'INS éprouve actuellement d'énormes difficultés d'ordre financier pour y faire face, surtout en ce qui concerne la collecte régulière et la production des indicateurs fiables en temps réel. Il convient également de souligner que la production de données actuelles par les sectoriels, présente des insuffisances, suite aux nomenclatures utilisées qui sont non standard. Par conséquent, cela complique davantage la compilation de cette masse d'informations dans un format unique pour tous.

Pour pallier cette difficulté, il est impérieux de mettre en place un cadre permanent, numérique et automatique de transmission de données d'entreprises afin de mieux répondre aux besoins de tous les utilisateurs.

C'est dans cette optique que ces termes de référence sont élaborés afin de recruter un cabinet de consultants, dont la mission est d'accompagner l'INS dans le processus de digitalisation du Système de production des statistiques d'entreprises.

Cet appui permettra également l'actualisation des statistiques des sources administratives et des données existantes du RGE 2019 afin d'améliorer le système d'information de services sectoriels producteurs de données d'entreprises. Cette amélioration passe par la digitalisation, laquelle constitue une des réponses efficaces aux difficultés de l'INS dans la mise en place d'un dispositif du système intégré de statistique permettant de collecter les données des services sectoriels.

Pour ce faire, l'Unité de Coordination du Projet Transforme veut utiliser une partie de ses ressources pour payer les services d'un Consultant/Cabinet chargé d'accompagner l'INS dans ce processus.

OBJECTIF ET DESCRIPTION DE LA MISSION DU CONSULTANT

L'objectif principal de cette activité est d'accompagner l'INS dans la conception, la planification, la préparation du déploiement, l'opérationnalisation et l'appropriation d'un système intégré de production des statistiques d'entreprises.

À cet effet, le Consultant agira en qualité d'assistant technique et conseiller stratégique auprès de l'INS durant toutes les étapes de la mission, notamment la définition des besoins, la conception de l'architecture cible, la préparation des spécifications techniques, l'appui au processus d'acquisition des équipements et solutions informatiques, le suivi de la mise en œuvre, la réception des livrables, ainsi que la conduite du changement et le renforcement des capacités.

Le Consultant ne sera pas chargé du développement, de la configuration ou de la fourniture des solutions informatiques des plateformes technologiques ou des équipements. Ces prestations feront l'objet de marchés distincts confiés à des prestataires spécialisés. Toutefois, le Consultant devra accompagner l'INS tout au long du processus afin de garantir que les solutions acquises répondent aux besoins fonctionnels, techniques et organisationnels identifiés et permettent une mise en œuvre efficace du système cible.

De manière détaillée et non exhaustive, le consultant aura pour responsabilités de :

Appuyer la mise en place d'un cadre permanent et numérique du système de production des statistiques d'entreprises. Pour ce faire, il doit :

- Réaliser une analyse de l'existant et évaluer les dispositifs institutionnels, organisationnels, fonctionnels et technologiques actuellement utilisés pour la production des statistiques d'entreprises ;
- Identifier les besoins métiers, les indicateurs statistiques, les données, les flux d'information ainsi que les processus à prendre en compte dans le futur système ;
- Définir le périmètre fonctionnel, organisationnel et technique du système intégré de production des statistiques d'entreprises ;
- Élaborer l'architecture fonctionnelle et l'architecture cible du système en tenant compte des exigences d'interopérabilité entre les différentes administrations et institutions concernées ;

Cartographier et modéliser les processus métiers, les flux de données ainsi que les mécanismes d'échange et de partage de l'information ;

Évaluer les prérequis institutionnels, organisationnels, réglementaires, humains et technologiques nécessaires à la mise en œuvre du système ;

- Définir les exigences en matière de gouvernance des données, de qualité des données, de sécurité de l'information, de protection des données et de continuité des services ;
- Élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques nécessaires à l'acquisition des solutions informatiques et des équipements ;
- Préparer les termes de référence, cahiers des charges, critères d'évaluation et autres documents techniques nécessaires aux procédures de passation des marchés ;
- Élaborer la feuille de route, le plan de mise en œuvre et le budget prévisionnel du système intégré de production des statistiques d'entreprises.

Les deux responsabilités ci-dessous concernent l'accompagnement de l'INS dans le déploiement du nouveau système d'information et dans la conduite du changement afin d'en assurer l'appropriation. Sur la base du cahier des charges élaboré, l'acquisition de la nouvelle solution informatique et son adaptation éventuelle aux besoins de l'INS feront l'objet d'une mission distincte, confiée à un autre prestataire disposant des qualifications requises. Il en sera de même pour les équipements.

En revanche, la mission du cabinet objet des présents TdRs est d'accompagner tout le processus (y compris l'appui à la passation de marchés pour s'assurer de la conformité

aux besoins, réception des équipements, réception et déploiement de la solution IT) afin de s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour l'opérationnalisation du nouveau système.

Appui au processus d'acquisition, au déploiement et à l'opérationnalisation du système

Le Consultant accompagnera l'INS dans les différentes étapes de mise en œuvre du projet et devra notamment :

- Appuyer le projet TRANSFORME et l'INS dans l'analyse des offres techniques soumises par les prestataires et dans l'évaluation de leur conformité aux exigences définies ;
- Fournir un appui technique lors des phases de sélection, de contractualisation et de suivi des prestataires retenus ;
- Assurer un rôle de contrôle qualité et de conseil tout au long des travaux de mise en œuvre du système ;
- Veiller à la conformité de la solution proposée par le prestataire avec les besoins fonctionnels et techniques exprimés par l'INS ;

Accompagner les opérations de réception provisoire et définitive des équipements, logiciels et autres livrables ;

- Vérifier la qualité des développements, des paramétrages, des interfaces d'interopérabilité, des tests et des dispositifs de sécurisation mis en œuvre ;
- Assister l'INS dans les phases pilotes, les tests d'acceptation, la mise en production et l'opérationnalisation progressive du système ;
- Formuler toute recommandation technique ou organisationnelle nécessaire à la réussite du projet.

Appui à la conduite du changement et au renforcement des capacités

Le Consultant devra élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement du changement visant à favoriser l'appropriation du système par les parties prenantes.

À ce titre, il devra :

- Réaliser une analyse des parties prenantes et des impacts organisationnels du projet ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de conduite du changement et de communication ;
- Développer des outils de sensibilisation, de communication et d'accompagnement des utilisateurs ;

Renforcer les capacités des agents, cadres et experts de l'INS ainsi que des autres structures impliquées dans la production et l'utilisation des statistiques d'entreprises ;

- Organiser des formations, ateliers, sessions de coaching et autres activités de transfert de compétences ;
- Promouvoir le partage de connaissances et l'échange d'expériences entre les différentes parties prenantes ;
- Appuyer l'INS dans la mise en place des mécanismes de gouvernance et d'administration du système ;
- Veiller à l'appropriation progressive du système par les utilisateurs et les responsables techniques de l'INS.

Appui à la capitalisation et à la pérennisation du système

Le Consultant devra également :

- Assurer la documentation complète des travaux réalisés au cours de la mission ;
- Veiller à la disponibilité et à la transmission à l'INS de l'ensemble des documents techniques, fonctionnels et opérationnels produits dans le cadre du projet ;
- Capitaliser les leçons apprises, les bonnes pratiques et les recommandations issues de la mise en œuvre ;
- Élaborer un plan de pérennisation et de maintenance du système ;
- Appuyer la mise en place des mécanismes de gouvernance, de suivi et d'amélioration continue du système ;
- Formuler des recommandations pour l'extension future du système et son interconnexion avec d'autres systèmes statistiques et administratifs ;
- Réaliser toute autre activité nécessaire au transfert effectif des compétences et à l'autonomisation des équipes de l'INS dans l'exploitation et l'évolution du système.

DURÉE ET LIEU DE LA MISSION

Le Consultant sélectionné aura la charge de réaliser sa mission à Kinshasa, Capitale de la République démocratique du Congo pour une durée de 12 mois.

LIVRABLES ATTENDUS

Le Consultant remettra à l'Institut national de la statistique (INS) les livrables suivants :

Le rapport de cadrage et du chronogramme de la mission ;

Rapport de diagnostic institutionnel, organisationnel et technologique produit dans un délai d'un mois à compter de la date de démarrage de la mission. Ce rapport présentera :

l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de production des statistiques d'entreprises ;

l'évaluation des processus métiers existants ;

l'inventaire des systèmes d'information actuellement utilisés ;

l'évaluation des infrastructures informatiques et réseaux ;

l'identification des contraintes techniques, organisationnelles et humaines ;

l'analyse SWOT du dispositif existant ;

- la cartographie des acteurs internes et externes ;

l'identification des besoins fonctionnels et non fonctionnels.

Comme résultats attendus : situation de référence clairement documentée ; écarts identifiés entre l'existant et la situation cible et priorités d'intervention validées par l'INS.

Stratégie de transformation numérique et feuille de route, ce livrable devra définir :

- la vision cible du système intégré de production des statistiques d'entreprises ;

l'architecture globale du programme de transformation ;

- les principes de gouvernance des données ;
- les mécanismes de coordination institutionnelle ;

le plan de migration des processus ;

le calendrier de mise en œuvre ;

- les risques et mesures d'atténuation ;

le modèle opérationnel futur.

A ce stade, les résultats attendus sont les suivants : vision stratégique validée, feuille de route opérationnelle sur 3 à 5 ans et budget prévisionnel indicatif.

Cahier des charges fonctionnel et technique, comprenant :

Le consultant préparera l'ensemble des documents de référence pour l'acquisition de la solution ayant le minimum du contenu ci-après :

(i) Exigences fonctionnelles : gestion des répertoires d'entreprises, collecte électronique des données, gestion des enquêtes, contrôle qualité automatisé, traitement statistique, reporting et tableaux de bord, diffusion des données et administration des utilisateurs.

(ii) Exigences techniques : architecture web moderne, approche modulaire, interopérabilité entre applications, évolutivité, haute disponibilité, journalisation complète et traçabilité des opérations.

(iii) Exigences de sécurité : authentification forte, gestion des profils et habilitations, chiffrement des données, sauvegarde et reprise après sinistre, conformité à la législation nationale sur la protection des données.

Comme résultat attendu, le document est directement utilisable dans le processus de passation de marché.

Dossier d'acquisition, le consultant préparera :

- les spécifications techniques détaillées ;
- les critères d'évaluation technique ;
- la grille de notation ;
- les exigences de qualification des fournisseurs ;
- les coûts estimatifs ;

le calendrier prévisionnel de déploiement.

Le Résultat attendu est le dossier de consultation doit être conforme aux procédures de la Banque mondiale et aux règles nationales de passation des marchés.

Rapport d'appui d'assistance technique à l'évaluation des offres

Le consultant assistera le projet TRANSFORME et l'INS dans :

l'analyse des propositions techniques ;

- la vérification de la conformité des offres ;

l'évaluation comparative ;

- la préparation du rapport technique d'attribution.

Le résultat est le rapport d'évaluation objective et documentée.

Rapport d'appui à la réception et à la validation de la solution

Le consultant devra :

élaborer le protocole de tests ;

participer aux recettes techniques ;

participer aux recettes fonctionnelles ;

vérifier les performances du système ;

vérifier les niveaux de sécurité ;

attester de la conformité des réalisations.

Le résultat est le un rapport de conformité assorti de recommandations d'acceptation.

Plan de renforcement des capacités et conduite du changement

Le consultant produira :

- la stratégie de gestion du changement ;

le plan de communication ;

- les modules de formation ;
- les guides utilisateurs ;
- les supports pédagogiques ;

le plan de transfert des compétences.

Comme résultat attendu, le renforcement des capacités des équipes de l'INS à administrer et exploiter le futur système.

Rapport final de mission, intégrant :

le bilan des réalisations ;

- les résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés ;
- les recommandations pour assurer la pérennité, la maintenance et l'évolution du système ;

Dispositif de pérennisation.

Le rapport final sera transmis à l'INS et au Projet TRANSFORME en trois (3) exemplaires papier ainsi qu'en version électronique sur support numérique modifiable.

QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE DU CONSULTANT

Profil du cabinet

Le consultant devra :

- Être une organisation (cabinet ou bureau d'études) dont le cœur de métier relève de la digitalisation ou transformation numérique des institutions publiques, modernisation des systèmes statistiques nationaux, gouvernance et gestion des données, architecture des systèmes d'information, assistance à la mise en œuvre des projets numériques, conduite du changement organisationnel et renforcement des capacités institutionnelles ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience prouvée dans l'assistance en systèmes d'information, transformation numérique ou modernisation institutionnelle, l'accompagnement de projets complexes de digitalisation au sein d'administrations publiques, organismes statistiques ou institutions internationales ;
- Avoir réussi la réalisation d'au moins trois (3) missions similaires d'assistance technique en transformation numérique ou modernisation de systèmes d'information conception ou à la modernisation de systèmes d'information statistiques, registres administratifs ou plateformes de données, d'élaboration de cahiers des charges techniques ou d'assistance à l'acquisition de solutions numériques et de conduite du changement et de renforcement des capacités dans une administration publique ;

Démontrer une expertise avérée dans les domaines suivants : gouvernance et systèmes statistiques (modernisation des systèmes statistiques nationaux, registres d'entreprises, gestion des métadonnées, standards statistiques internationaux SDMX, DDI, GSBPM), transformation numérique (élaboration des stratégies numériques, mise en place des systèmes d'information, architecture d'entreprise et interopérabilité des systèmes), gestion des données (gouvernance des données, conception des bases de données, Data Warehouse, qualité des données, Open Data) ; cybersécurité (sécurité des systèmes d'information, protection des données, gestion des risques numériques et PCA/PRA), gestion du changement (communication institutionnelle, accompagnement des réformes et formation et de transfert de compétences) ;

- Avoir une expérience dans la gestion de projets multi-niveaux et interinstitutionnels dans un contexte similaire à celui de la RDC ;
- Avoir une connaissance des normes statistiques internationales et la capacité à harmoniser les méthodologies et nomenclatures pour assurer la comparabilité et la cohérence ainsi que dans la mise en place de protocoles de sécurité pour garantir la souveraineté des données nationales ;

Profil requis du personnel clé

Le Consultant devra être doté d'une équipe pluridisciplinaire ayant des qualifications et expériences suivantes :

1. Un chef de mission, expert statisticien sénior, devra :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master (Bac + 5) au minimum en statistiques, économie, démographie, planification, gestion ou discipline équivalente ;
- Justifier au minimum de dix (10) ans d'expérience dans la conception, la coordination, l'harmonisation et l'exploitation des enquêtes, recensements et indicateurs statistiques au sein des systèmes statistiques nationaux ;
- Avoir réalisé au moins cinq (5) missions portant sur la collecte, le traitement, l'analyse et l'exploitation des données relatives aux entreprises ;

La connaissance du Système statistique national (SSN) de la RDC, de son environnement institutionnel et des enjeux liés à la production statistique dans la sous-région d'Afrique centrale constitue un atout ;

- Avoir une parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit comme à l'oral ;

2. Un expert (e) Architecte des systèmes d'information et de l'interopérabilité, devra :

- Être titulaire d'un diplôme du niveau Master (Bac + 5) en informatique, architecture des systèmes ou ingénierie logicielle ou discipline équivalente ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de l'architecture d'entreprise (TOGAF ou équivalent), de l'urbanisation des systèmes d'information, de l'architecture SOA et microservices, des API REST, de l'interopérabilité, des services web ainsi que de la modélisation BPMN et UML ;
- Avoir participé à cinq (5) missions d'architecture d'entreprise, de modernisation des systèmes d'information ou de transformation numérique ;

La connaissance de l'environnement institutionnel et numérique de la RDC ainsi que des enjeux d'interopérabilité et de transformation numérique des administrations publiques dans la sous-région constitue un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral ;

3. Un expert en bases de données, Data Warehouse et gouvernance, cybersécurité et protection des données devra :

- Être titulaire d'un diplôme du niveau Master (Bac + 5) en informatique, sciences des données, cybersécurité ou discipline équivalente ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conception, le déploiement et l'administration des systèmes d'information et des bases de données ainsi que dans la mise en œuvre des outils de collecte numérique et de solutions telles que PostgreSQL, Oracle, SQL Server, Data Warehouse, ETL, Big Data, qualité des données, gestion des métadonnées et standards SDMX ;
- Avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'envergure liées à la conception ou à l'administration des bases de données, à la gouvernance des données et à la cybersécurité ou à la sécurisation des systèmes d'information gouvernementaux ;

La connaissance du contexte de gouvernance des données, de cybersécurité et de modernisation des systèmes d'information publics en RDC ou dans la sous-région d'Afrique centrale constitue un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral ;

4. Un expert en conduite du changement et renforcement des capacités devra :

- Être titulaire d'un diplôme du niveau Master (Bac + 5) en gestion, ressources humaines, sociologie des organisations ou discipline équivalente ;
- Justifier d'au moins dix ans d'expérience dans les domaines de la conduite du changement, de la communication institutionnelle, de la formation des utilisateurs, du développement des compétences et de l'accompagnement organisationnel ;
- Avoir réalisé au moins cinq (5) missions de conduite de changement dans le cadre des projets de transformation numérique ou de modernisation organisationnelle ;

La connaissance de l'environnement institutionnel, administratif et organisationnel de la RDC ainsi que des enjeux de conduite du changement dans les administrations publiques de la sous-région constitue un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française à l'écrit comme à l'oral.

Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de Consultant (firme/bureau d'études/cabinet) seront conformes au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des Projets d'Investissements, édition de septembre 2025, de la Banque mondiale, ainsi que les dispositions stipulées dans la convention de financement du projet TRANSFORME. Le Consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).

Intrants à fournir par le client

Le projet mettra à la disposition du Consultant les documents tels que repris ci-dessous :

- Le manuel du projet (PAD) ;
- Le manuel des opérations du projet ;
- Tout autre document technique disponible et jugé utile pour la mission.

Propriété intellectuelle

Toutes les études, rapports, schémas d'architecture, spécifications techniques, bases documentaires, supports de formation et autres produits développés dans le cadre de la mission seront la propriété exclusive de l'Institut national de la statistique et du Gouvernement de la RDC.